

[Text]

not be permitted. The discretion is there to allow us to verify events.

Do I believe that the police should cut off the telephone lines? I have no answer to that. Do I want to call a hostage taker? Not particularly. Do I want to ask him what his demands are and how he feels? He may say that he feels terrific and that his demands are that prisoners in Lebanon be freed. It is, on the face of it, an absurdity. All I need to know is why he is doing it. I need to verify that he is doing it. I do not necessarily have to put him on the air. If the police cut the phone lines, then that would preclude me from doing that.

Senator MacDonald (Halifax): I just want to quote you that which you just referred to as "infamous." On page 114 of our report we state:

The primary responsibility for this lies with police officers.

We are talking about the resolution of an incident. It goes on:

The Committee has concluded that to resolve a terrorist incident, law enforcement officers are not only permitted, but indeed have the obligation, to take and enforce whatever steps they deem necessary within the law to secure the situation as quickly as possible. The most practical and effective way to minimize media intrusion or inadvertence is for police to take immediate action to restrict the media's physical access to the scene.

That is a paragraph which you referred to as "infamous."

Mr. Alboim: I think you did first. I was just repeating your words.

The Chairman: Before I turn to Senator Gigantès, I do not want us to be led into believing that Mr. Alboim and Senator MacDonald are totally agreed because Senator MacDonald carefully avoided any discussion on the pool approach which you mentioned last time around and this time. Our advice from our expert on the committee last time—and I just want to be sure that he has not changed his mind—was that pools would not work. That was clearly Senator MacDonald's view when he spoke two years ago and I just want to be sure that he still feels that way.

Senator MacDonald (Halifax): Yes. I want to make the point and I should simply say: Go get the story if you can. And I would say to the police: Stop them if you think they are going to interfere.

Mr. Alboim: Surely that is chaos.

Senator MacDonald (Halifax): I was talking about a good, old fashioned adversarial relationship.

Senator Gigantès: There is a NATO course on how NATO forces can carry out a coup in a member country. The first thing they do is take over the broadcasting stations, the newspapers and the telephone switchboards. I am not suggesting

[Traduction]

on nous dit que cela ne saurait être. Nous avons donc le choix de constater ce qui se passe.

Est-ce que je pense que la police devrait pouvoir couper les lignes téléphoniques? Je ne puis répondre. Est-ce que je veux appeler l'auteur de la prise d'otages? Pas particulièrement. Est-ce que je veux lui demander quelles sont ses exigences et quels sont ses sentiments? Il peut répondre qu'il se sent très bien et que ses exigences sont que les prisonniers du Liban soient libérés. Ça me paraît une absurdité évidente. Tout ce que j'ai besoin de savoir, c'est de savoir pourquoi il le fait. Je n'ai pas besoin de vérifier qu'il le fait effectivement. Il n'est pas nécessaire que je lui donne l'antenne. Si la police coupe les lignes téléphoniques, cela m'empêcherait de toute façon de le faire.

Le sénateur MacDonald (Halifax): J'aimerais vous lire ce que vous venez de taxer de «détestable». À la page 114 de notre rapport, il est dit:

C'est aux agents de police que revient la responsabilité première.

Nous parlons de la conclusion d'un incident. On peut encore lire:

Le Comité a conclu que pour venir à bout d'un incident terroriste, les agents responsables de l'application de la loi n'ont pas seulement l'autorisation, mais l'obligation, de prendre ou d'appliquer toutes les mesures qu'ils jugent nécessaires et légales pour régler le problème le plus rapidement possible. La manière la plus pratique et la plus efficace pour réduire l'intrusion ou l'étourderie des représentants des médias consiste pour la police à prendre des mesures immédiates pour leur interdire l'accès des lieux.

C'est le paragraphe que vous avez jugé «détestable».

M. Alboim: Je crois que vous avez été le premier à le faire. Je ne faisais que répéter vos propres termes.

Le président: Avant de passer au sénateur Gigantès, je ne voudrais pas que l'on soit tenté de croire que M. Alboim et le sénateur MacDonald sont tout à fait d'accord car le sénateur MacDonald a soigneusement évité toute discussion sur la question des groupes de représentants que vous avez cités la dernière fois et cette fois-ci. L'expert du Comité avait indiqué la dernière fois—et j'aimerais m'assurer qu'il n'a pas changé d'avis—que les groupes ne fonctionneraient pas. C'était tout à fait l'avis du sénateur MacDonald lorsqu'il a pris la parole, il y a deux ans, et je veux simplement m'assurer que c'est toujours son sentiment.

Le sénateur MacDonald (Halifax): Oui. Je tiens à l'affirmer et je dirais simplement: Tâchez d'obtenir l'histoire. Et je dirais à la police: Empêchez-les d'agir si vous pensez qu'ils vont gêner.

M. Alboim: C'est une situation assez chaotique.

Le sénateur MacDonald (Halifax): Je parlais d'un bon vieux rapport contradictoire.

Le sénateur Gigantès: Il y a une méthode qui permet aux forces de l'OTAN de faire un coup d'État dans un pays membre. La première chose à faire consiste à se saisir des stations de diffusion, des journaux et des standards téléphoniques. Je